
États financiers de
L'Office des Congrès et du Tourisme
du Grand Montréal inc.

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'avoir des membres	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

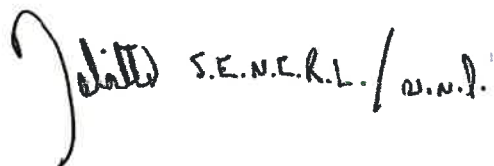
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 26 avril 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105976

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Produits			
Secteur public		4 322 791	4 228 564
Secteur privé			
Promotions, publicités et partenariats		4 992 302	3 807 881
Redevances Grand Prix de Formule 1	8 b)	1 237 954	1 237 954
Contributions des membres		748 674	736 405
		6 978 930	5 782 240
Alliance de l'industrie touristique du Québec	7 c)	5 404 084	—
Taxe sur l'hébergement	7 a)	32 400 927	27 688 227
		49 106 732	37 699 031
Charges			
Direction générale		970 223	769 715
Finances, administration et technologies de l'information	7 b)	2 410 434	2 675 657
Marché affaires et congrès		9 838 122	10 116 697
Communication marketing		13 517 851	10 556 232
Recherche, développement et relations publiques		1 524 456	1 296 816
Contributions à des festivals et événements variés		9 315 841	8 648 054
Contribution à l'Alliance de l'industrie touristique de Québec	7 a)	5 404 084	—
		42 981 011	34 063 171
Excédent des produits sur les charges		6 125 721	3 635 860

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État de l'évolution de l'avoir des membres

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Notes				2017	2016
		Investi en	Affecté	Non	Total	Total
		immobili- sations	d'origine interne	affecté		
		\$	\$	\$	\$	
Solde au début		281 447	5 000 000	2 942 985	8 224 432	4 588 572
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(166 124) ⁽¹⁾	—	6 291 845	6 125 721	3 635 860
Acquisition d'immobilisations		166 644	—	(166 644)	—	—
Affectation d'origine interne	9	—	3 900 000	(3 900 000)	—	—
Solde à la fin		281 967	8 900 000	5 168 186	14 350 153	8 224 432

(1) Représenté par l'amortissement des immobilisations de 246 309 \$, moins l'amortissement de l'avantage incitatif lié au bail de 80 185 \$ (note 4).

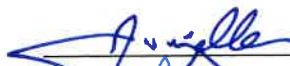
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

	Notes	2017	2016
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		7 154 010	4 512 772
Débiteurs	3	17 769 799	8 627 757
Frais payés d'avance		671 476	634 755
		25 595 285	13 775 284
Immobilisations			
	4	903 405	983 070
		26 498 690	14 758 354
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	6	10 393 596	4 843 337
Revenus reportés		742 561	581 976
		11 136 157	5 425 313
Avantage incitatif lié au bail		1 012 380	1 108 609
		12 148 537	6 533 922
Engagements			
Avoir des membres			
Investi en Immobilisations		281 967	281 447
Affecté d'origine interne	9	8 900 000	5 000 000
Non affecté		5 168 186	2 942 985
		14 350 153	8 224 432
		26 498 690	14 758 354

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur
 _____, administrateur

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	6 125 721	3 635 860
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	246 309	228 588
Amortissement de l'avantage incitatif lié au bail	(96 229)	(96 229)
	<u>6 275 801</u>	<u>3 768 219</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(9 142 042)	(373 486)
Frais payés d'avance	(36 721)	(322 148)
Créditeurs et charges à payer	5 550 259	1 446 338
Revenus reportés	160 585	(331 901)
	<u>2 807 882</u>	<u>4 187 022</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	—	(209 800)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(166 644)	(69 841)
Augmentation nette de l'encaisse	2 641 238	3 907 381
Encaisse au début	4 512 772	605 391
Encaisse à la fin	<u>7 154 010</u>	<u>4 512 772</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2017

1. Statuts et nature des activités

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (« Tourisme Montréal ») est une société constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Tourisme Montréal a pour objectif le développement du tourisme et des congrès à Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Tourisme Montréal applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations de membres de même que les subventions et les contributions pour des campagnes publicitaires perçues pour l'exercice postérieur à l'exercice en cours sont présentées au poste « Revenus reportés » à l'état de la situation financière.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Tourisme Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, Tourisme Montréal comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions y afférentes, et sont amorties selon leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2017

2. Méthodes comptables (suite)

Avantage incitatif lié au bail

L'avantage incitatif lié au bail est composé d'une aide financière à l'acquisition d'immobilisations, ainsi que d'une période d'occupation gratuite des locaux. Cet avantage incitatif est reporté et amorti selon la durée d'occupation des locaux, soit 129,7 mois.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La principale composante des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations est les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

Les débiteurs de l'exercice en cours incluent un montant de 7 977 455 \$ (6 317 602 \$ en 2016), représentant la tranche à recevoir du gouvernement du Québec en ce qui a trait à la taxe sur l'hébergement (note 7a)) ainsi qu'une somme de 5 404 084 \$ provenant de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (note 7c)).

4. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	281 484	171 585	109 899	144 996
Matériel informatique	367 151	270 216	96 935	137 972
Améliorations locatives	949 464	252 893	696 571	700 102
	1 598 099	694 694	903 405	983 070

Une portion des coûts du mobilier et des améliorations locatives a été financée à même un incitatif lié au bail. Le solde non amorti de cet incitatif s'élève à 621 438 \$ (701 623 \$ au 31 décembre 2016).

5. Facilités de crédit

Tourisme Montréal dispose de deux marges de crédit, renégociables annuellement, dont les maximums autorisés sont de 2 000 000 \$ et de 100 000 \$ US. L'intérêt exigible sur les marges de crédit correspond aux taux de base (taux canadien de 3,2 % et taux américain de 5,0 %) pour chacune des marges. Les marges de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière. Au 31 décembre 2017, les marges de crédit sont inutilisées.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2017

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Contributions aux programmes	874 383	901 124
Salaires et déductions à la source	1 180 287	945 006
Campagnes (affaires et agréments)	100 950	654 372
Alliance de l'industrie touristique du Québec (note 7a))	5 404 084	—
Autres (note 7b))	2 833 892	2 342 835
	10 393 596	4 843 337

7. Informations supplémentaires sur l'état des résultats

a) Taxe sur l'hébergement

Le 21 septembre 2017, Tourisme Montréal a conclu une entente avec le ministère du Tourisme du Québec relativement à la taxe sur l'hébergement. Selon cette entente, qui est valide jusqu'au 31 mars 2020, le taux de la taxe a été reconduit à 3,5 % et Tourisme Montréal s'engage à verser annuellement un montant équivalent à 15,0 % de ses revenus de taxe à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

b) Technologies de l'information

Au cours de l'exercice, Tourisme Montréal a encouru des charges d'un montant de 1 542 000 \$ (1 640 000 \$ en 2016) dans le cadre du développement de son site Web. Au 31 décembre 2017, un montant de 758 800 \$ (1 013 000 \$ au 31 décembre 2016) est inclus dans les crédoiteurs et charges à payer – autres.

c) Alliance de l'industrie touristique du Québec

Au cours de l'exercice, comme requis dans son entente avec le ministère du Tourisme du Québec mentionnée à la note 7 a), Tourisme Montréal a conclu un partenariat avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec concernant la promotion de Montréal sur les marchés hors Québec. Selon ce partenariat, qui est valide jusqu'au 31 mars 2020, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec s'engage à verser à Tourisme Montréal un montant équivalent à 15 % des revenus de taxe sur l'hébergement de Tourisme Montréal en remboursement des dépenses encourues à cet égard.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2017

8. Engagements

a) Bail à long terme et autres engagements

Tourisme Montréal s'est engagé en vertu d'un bail pour ses bureaux jusqu'en 2025 ainsi que d'autres engagements. Au 31 décembre 2017, le solde des montants minimaux exigible relativement à ce bail et engagements s'élève à 5 564 116 \$ incluant les loyers additionnels relatifs au partage des frais d'exploitation du bailleur et les montants minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

\$

2018	1 482 039
2019	776 651
2020	541 824
2021	581 811
2022	581 811

b) Grand Prix du Canada

En 2017, Tourisme Montréal a amendé son entente concernant le Grand Prix de Formule 1 de Montréal qui a, entre autres, été prolongée jusqu'en 2029.

En vertu de cette entente, Tourisme Montréal s'est engagé à verser une contribution pour la tenue de l'événement à Montréal et obtient en contrepartie des redevances.

Au 31 décembre 2017, le solde maximal des contributions s'élève à 81 152 046 \$ et les contributions nettes prévues au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Contributions	Redevances estimatives	Contributions nettes
	\$	\$	\$
2018	6 050 666	1 237 954	4 812 712
2019	6 171 680	1 237 954	4 933 726
2020	6 295 114	1 262 689	5 032 425
2021	6 421 017	1 287 942	5 133 075
2022	6 549 433	1 313 701	5 235 732

c) Incitatifs aux congrès

Afin d'améliorer la position concurrentielle de la Ville de Montréal, Tourisme Montréal s'est engagé à déboursier une aide financière concernant certains événements devant se tenir à Montréal. Une partie de ces engagements est établie en fonction du nombre de participants aux événements ou de nuitées générées. Au 31 décembre 2017, l'engagement maximal suivant ces ententes s'élève à 12 594 277 \$ et les contributions nettes exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

\$

2018	3 646 806
2019	2 415 637
2020	2 181 351
2021	1 726 523
2022	885 060

8. Engagements (suite)

d) Programmes de promotion du tourisme

Tourisme Montréal a signé des protocoles d'entente avec la Ville de Montréal, Développement économique Canada, le Gouvernement du Québec et le ministère du Tourisme concernant les programmes de promotion, d'accueil et de marketing liés au développement du tourisme et des congrès à Montréal. Ces ententes stipulent la participation financière des intervenants et les activités que Tourisme Montréal aura à réaliser, la participation financière étant dépendante de la réalisation de ces activités et de certaines autres conditions.

9. Affectation d'origine interne

Afin d'être en mesure d'absorber d'éventuels événements perturbateurs importants, qui pourraient faire baisser substantiellement ses revenus, et afin de permettre d'assumer ses obligations contractuelles à long terme, comme celles relatives au Grand Prix du Canada, le conseil d'administration de Tourisme Montréal a décidé d'affecter l'avoir des membres d'un montant équivalent au total de :

- 30 % des engagements pour incitatifs aux congrès échéant à plus de 12 mois;
- 18 % des revenus de taxe sur l'hébergement prévus pour l'exercice suivant.

Par conséquent, au 31 décembre 2017, une somme de 3 900 000 \$ a fait l'objet d'une affectation d'origine interne supplémentaire, ce qui porte le total d'affectation d'origine interne à 8 900 000 \$.

Tourisme Montréal ne peut utiliser les fonds grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, Tourisme Montréal est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. Tourisme Montréal est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. Tourisme Montréal évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Tourisme Montréal ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Tourisme Montréal surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son fonctionnement pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2017, les principaux passifs financiers de Tourisme Montréal sont les créditeurs et charges à payer.